

# RAPPORT









2021 - 2022

## RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) reconnaît que ses bureaux d'Ottawa se situent sur les terres ancestrales non cédées de la Nation Algonquine Anichinabée, qui préserve la terre, l'eau et l'air de ce territoire depuis des millénaires et continue de le faire aujourd'hui. Bien que nos bureaux se situent à un seul endroit, notre travail visant à appuyer la prise de décisions basée sur des données probantes a une grande incidence potentielle et peut contribuer à remédier aux inégalités et aux injustices de longue date auxquelles sont confrontés les peuples autochtones.

## À PROPOS DU CAC

#### Qui nous sommes

Le CAC s'appuie sur des données probantes et puise sa force auprès de collaborateurs. Nos rapports constituent une source fiable d'informations crédibles pour les décideurs dans divers secteurs, notamment le gouvernement, l'industrie, le milieu universitaire et les soins de santé. Parmi nos collaborateurs, nous comptons les membres de notre personnel, notre conseil d'administration, notre comité consultatif scientifique, et la communauté grandissante de membres de comités d'experts et de pairs examinateurs qui ont généreusement consacré leur temps et leur expertise à la quête de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes.

#### Ce que nous faisons

Au CAC, nous faisons une seule chose et nous le faisons très bien. Nos évaluations réunissent des experts multidisciplinaires afin d'évaluer les meilleures données probantes disponibles sur des questions particulièrement complexes où la science peut être difficile à comprendre, contradictoire ou difficile à compiler. Nos rapports sont indépendants, non partisans et visent à éclairer, plutôt qu'à influencer, les politiques publiques au Canada.

#### Comment nous le faisons

Le processus d'évaluation du CAC a été élaboré et perfectionné au fil de 15 années et à travers plus de 60 évaluations. Nous recourons à une combinaison de synthèse de données probantes, de délibérations d'experts et d'examens rigoureux par des pairs pour produire des rapports de haute qualité et pertinents qui sont offerts à tous dans les deux langues officielles.

#### Contenu

Évaluations terminées 1 Reconnaissance des territoires 10 2 À propos du CAC 12 Évaluations en cours 3 L'engagement du CAC 14 En souvenir de 4 Message de la présidente du conseil 15 Les Académies d'administration 16 Conseil d'administration, 5 Message du président-directeur général Comité consultatif scientifique, Personnel 6 2021 - 2022 en chiffres Équité, diversité et inclusion Profil de l'organisme 7 17 8 Bilan de l'année 20 États financiers

## L'ENGAGEMENT DU CAC

Le CAC trouve, analyse et interprète les meilleures connaissances possibles sur les problèmes importants aux yeux des Canadiens afin d'éclairer l'élaboration de politiques et la prise de décisions. Pour ce faire, nous formons et appuyons des comités d'experts indépendants dont le mandat est d'évaluer et de présenter des données probantes relatives aux affaires qui suscitent l'intérêt public.

#### Les personnes

Nous sommes une entreprise fondée sur la connaissance qui s'appuie sur les contributions intellectuelles et professionnelles des individus. Nous appuyons et soulignons de façon considérable les contributions du personnel, des membres des comités d'experts, des évaluateurs, des membres bénévoles du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique ainsi que des académies et de leurs membres.

#### L'excellence du processus

Notre travail repose sur un processus transparent, uniforme et rigoureux. Nos activités d'évaluation, dès la formation des comités jusqu'à la diffusion et à la mobilisation du rapport final, sont mises en place et constamment améliorées afin de maintenir les normes les plus élevées en matière d'excellence.

#### La qualité et l'incidence

Le CAC fournit les bonnes données aux bonnes personnes et au bon moment afin d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur les données au Canada. L'incidence de notre travail est attribuable à notre indépendance, notre expertise et notre expérience, et nos évaluations visent à fournir aux décideurs des données probantes auxquelles ils peuvent se fier.

#### La mesure du rendement

Le CAC répond aux divers besoins changeants des responsables et décideurs politiques, et il mesure ce qui compte le plus. Nous avons établi une stratégie de mesure du rendement afin d'orienter et d'évaluer nos activités en cours et de nous assurer que le CAC dispose des données nécessaires pour s'adapter et évoluer.

# PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sioban Nelson, Ph. D., inf. aut, MACSS

Siden behan

Ce fut une autre année remarquable pour le CAC. En dépit des défis continuels liés à la pandémie de la COVID-19, nous avons continué à fournir des données probantes essentielles aux décideurs qui travaillent à l'élaboration de politiques répondant à certains des défis majeurs de notre époque. J'ai été honorée d'être choisie par mes collègues du conseil d'administration pour assumer le rôle important de présidente intérimaire après le départ de **David A. Dodge**, O.C., MSRC.

Cette année, le conseil d'administration du CAC a eu le plaisir d'accueillir **Soheil Asgarpour**, FACG et **Sue Molloy**, FACG, en tant que nouveaux administrateurs, et a exprimé sa gratitude à **Bartha Knoppers**, O.C., O.Q., MSRC, MACSS, qui a quitté le conseil après avoir apporté une contribution précieuse au CAC. Le conseil a continué à servir de guide stratégique pour le CAC, ce qui est particulièrement important alors que nous nous préparons à soumettre une proposition quinquennale au gouvernement par le biais du Fonds stratégique des sciences.

2021-2022 a également été une année de renouvellement pour le comité consultatif scientifique du CAC qui informe le conseil d'administration sur les sujets d'évaluation, la composition des comités d'experts et l'examen par les pairs. En décembre, **David Castle** a été nommé président alors que nous avons dit au revoir à **Eliot Phillipson**, O.C., MACSS après de nombreuses années de leadership au sein du CCS. Nous avons également accueilli huit nouveaux membres qui contribuent à la diversité des perspectives et de l'expertise - **Maydianne Andrade**, **Peter Backx**, MSRC, **Stephanie E. Chang, Neena L. Chappell**, C.M., MSRC, MACSS, **Colleen M. Flood**, MSRC, MACSS, **Digvir S. Jayas**, O.C., MSRC, FACG, **Jamie Snook** et **David A. Wolfe**. En février, nous avons salué la mémoire de notre collègue et ami **Jeffrey Hutchings**, MSRC, membre actif et respecté du comité consultatif scientifique du CAC et grand spécialiste des sciences de la mer.

Ce rapport fait le point sur les nombreuses réalisations de 2021-2022. Toutefois, nous attendons avec impatience les possibilités de l'avenir et toutes les façons dont le CAC continuera à soutenir les politiques fondées sur des données probantes pour le Canada. Je remercie le personnel pour son travail acharné, et mes collègues du conseil d'administration pour leur soutien et leur engagement envers la bonne gouvernance du CAC.

## PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Eric M. Meslin, Ph. D., MSRC, MACSS

Compte tenu de la nature passéiste des rapports annuels, Il est donc convenable de rappeler que pendant toute cette année, comme ce fut le cas en 2020-2021, le CAC a fonctionné dans des conditions de travail exigées par la COVID-19. Nous avons beaucoup appris sur notre résilience institutionnelle ainsi que sur notre résilience individuelle. Au moment de la publication de ce rapport annuel, nous avons entamé un retour lent au bureau et aux réunions en présentiel y compris celles de comités d'experts, et nous espérons que l'année à venir nous permettra de faire ce que nous faisons le mieux : réunir les meilleurs esprits *sur place*, car les réunions Zoom s'avèrent insuffisantes.

Je suis heureux que le CAC ait rempli toutes ses obligations envers ses commanditaires et le gouvernement fédéral, poursuivant ainsi une tradition d'équité sur le plan financier et de réactivité aux demandes d'évaluation. En 2021-2022, le personnel et les comités d'experts ont terminé quatre évaluations très distinctes tout en faisant des progrès substantiels sur neuf autres projets en cours.

J'apprécie le travail de notre personnel, du conseil et du comité consultatif scientifique, ainsi que des nombreux membres et présidents de comités d'experts qui consacrent leur temps et leur énergie pour mener à bien nos évaluations. Cette même appréciation s'applique aux nombreux ministères et organismes gouvernementaux qui ont demandé au CAC d'entreprendre des évaluations sur des questions complexes, démontrant ainsi leur capacité d'adopter une vision à long terme quant à la nécessité d'une science de qualité pour éclairer les politiques. C'est l'une des façons dont un pays se relève.

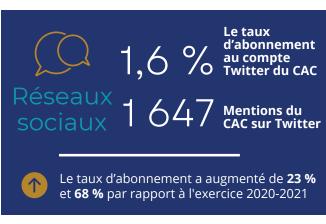
Nous avons également travaillé sur d'autres initiatives importantes que vous verrez reflétées dans ce rapport annuel. Nous avons accepté le Défi 50-30 du gouvernement du Canada et nous nous sommes engagés à intégrer les principes de l'EDI (équité, diversité et inclusion) dans toutes nos activités, y compris la dotation en personnel, la gouvernance et la composition des comités d'experts. Nous avons également entamé une formation du personnel pour mieux comprendre l'histoire et la valeur du savoir local et autochtone, à la fois comme une étape sur la voie de la réconciliation et comme une étape essentielle pour évaluer toutes les formes de connaissances.

## 2021 - 2022 EN CHIFFRES

Au CAC, nous suivons de nombreuses sources pour démontrer l'incidence de notre travail. Mises ensemble, ces données brossent un tableau de la façon dont les évaluations du CAC contribuent à l'élaboration de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes au Canada.







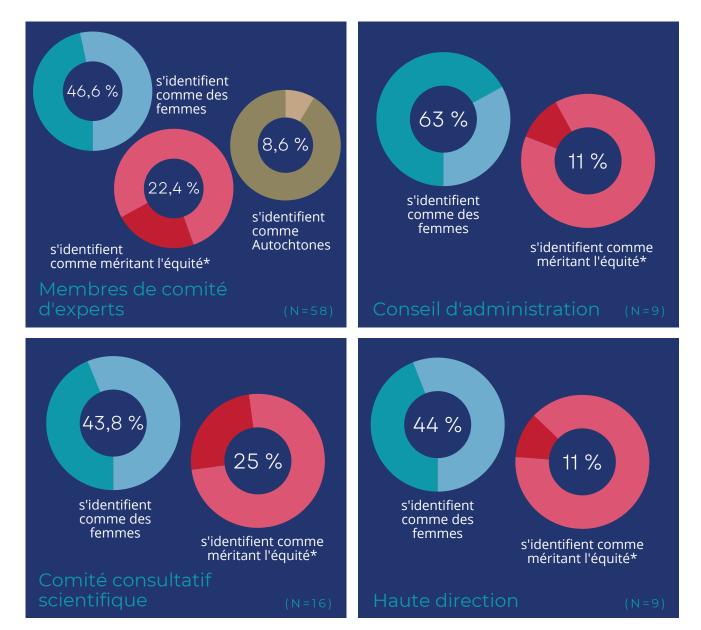






### Équité, diversité et inclusion

Le CAC s'engage à améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans toutes ses activités. En juin 2021, notre conseil d'administration a accepté le Défi 50-30 de l'ISDE - fixant des objectifs de parité des sexes et de représentation significative des groupes méritant l'équité parmi les membres de nos comités d'experts, notre conseil d'administration, notre comité consultatif scientifique et notre haute direction.



Alors que le CAC poursuit son cheminement en matière d'EDI, nous prenons des mesures pour mettre en œuvre des politiques et des pratiques qui soutiendront l'amélioration de l'EDI dans l'ensemble de nos activités, favoriseront l'excellence et l'amélioration continues de notre travail et la responsabilité.

RAPPORT ANNUEL 2021 - 2022

## BILAN DE L'ANNÉE

2021

#### Le 31 mars



Le CAC commence quatre nouvelles évaluations : L'intelligence artificielle en sciences et en génie, Le potentiel des puits de carbone au Canada, La sécurité publique à l'ère du numérique, et Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé

#### Le 1 juin



Le conseil d'administration approuve le plan du CAC pour améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion au CAC et accepte le Défi 50-30 de l'ISDE









#### Le 15 septembre 🚣

mésinformation en science et en santé



Formation du comité d'experts sur la sécurité publique à l'ère du numérique



rapport *Un* 





#### Le 19 avril

Formation du comité d'experts sur l'intelligence artificielle en sciences et en génie





Le 22 juin

Solheil Asgarpour et Sue Mollov sont accueillis au sein du conseil d'administration



#### Le 29 juin

Formation du comité d'experts sur le potentiel des puits de carbone au Canada



#### Le 22 octobre

Sioban Nelson nommée présidente par intérim du conseil d'administration du CAC



#### Le 28 octobre

Publication du rapport *En attente de* connexion



#### Le 29 novembre

Le comité consultatif scientifique du CAC accueille huit nouveaux membres dont David Castle assume le rôle de président

2022

#### Le 13 janvier

Publication du rapport Bâtir un Canada résilient





#### Le 27 janvier

Publication du rapport *Cultiver la diversité* 



#### Le 29 mars

Le CAC commence deux nouvelles évaluations : Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée et L'échange de données sur la santé



#### Le 10 mai

Publication du rapport Entre progrès et défis



#### 

#### Le 1 juin

Le CAC est annoncé comme un candidat retenu dans le cadre du concours du Fonds stratégique des sciences de l'ISDE, ce qui lui permet de passer à la phase suivante





Le CAC commence quatre nouvelles évaluations : Technologies quantiques, Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens, L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire, et Les partenariats scientifiques et technologiques internationaux





Formation du comité d'experts sur les partenariats scientifiques et technologiques internationaux



Le 26-27 mai

Le CAC organise la première réunion en personne du comité d'experts depuis février 2020 pour l'évaluation sur les technologies quantiques

## ÉVALUATIONS TERMINÉES



#### EN ATTENTE DE CONNEXION - LE 28 OCTOBRE 2021

**Commanditaire :** Conseil national de recherches Canada (CNRC)



Voir le comité d'experts



<u>Lire</u> le rapport et les principales constatations

En attente de connexion examine les problèmes systémiques à l'origine des écarts persistants en matière de connectivité, prend en compte les atouts que confère la connectivité à large bande haute vitesse, les défis à relever pour en recueillir les avantages, ainsi que les pratiques prometteuses et les principes directeurs qui peuvent contribuer à une connectivité équitable.



#### UN TOURNANT DÉCISIF - LE 25 NOVEMBRE 2021

#### **Commanditaire:**

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

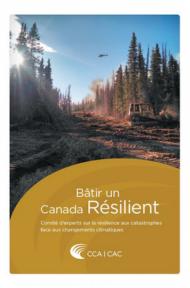


<u>Voir</u> le comité d'experts



<u>Lire</u> le rapport et les principales constatations

Un tournant décisif analyse ce qu'est l'ÉC, comment elle fonctionne et comment elle pourrait profiter au Canada. Il examine les possibilités et les défis auxquels le Canada sera confronté durant la planification de la transition vers ce modèle. Ce rapport présente certains des outils et des approches permettant de mesurer l'ÉC dans la pratique, ainsi que la première estimation du taux de circularité du Canada jamais effectuée.



#### BÂTIR UN CANADA RÉSILIENT - LE 13 JANVIER 2021

**Commanditaire :** Sécurité publique Canada



Voir le comité d'experts



<u>Lire</u> le rapport et les principales constatations

**Bâtir un Canada résilient** présente les choix qui peuvent être faits pour réduire les répercussions des conditions météorologiques extrêmes sur la population, les collectivités et l'économie du Canada face aux changements climatiques. Ce rapport détaille les ressources, les programmes de financement, les options d'investissement, les offres d'assurance et les structures de gouvernance pouvant favoriser une prise de décision efficace et rendre le Canada plus résilient.

## ÉVALUATIONS TERMINÉES SUITE



#### **CULTIVER LA DIVERSITÉ - LE 27 JANVIER 2022**

**Commanditaire :** L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)



<u>Voir</u> le comité d'experts



<u>Lire</u> le rapport et les principales constatations

Cultiver la diversité examine les nombreux risques existants et émergents pour la santé des végétaux au Canada et offre un aperçu des pratiques prometteuses qui peuvent contribuer à les atténuer. Le rapport explore les principaux domaines de risque plutôt que des risques particuliers, ainsi que les stratégies visant à réduire la vulnérabilité tout en accroissant la résilience.



#### ENTRE PROGRÈS ET DÉFIS - LE 10 MAI 2022\*

**Commanditaire :** Le Conseil national de recherches

Canada (CNRC)

Cocommanditaires: CIFAR,

IRSC, CRSNG, CRSH



Voir le comité d'experts



<u>Lire</u> le rapport et les principales constatations

Entre progrès et défis étudie les possibilités, les défis et les conséquences du déploiement des technologies d'IA pour permettre la conception de la recherche et la découverte en sciences et en génie au Canada. Il cerne les acteurs dont les décisions détermineront comment ces défis seront surmontés et comment les divers champs et secteurs pourraient intégrer l'IA dans leurs pratiques.

RAPPORT ANNUEL

## ÉVALUATIONS EN COURS



En savoir plus sur les comités d'experts.



#### Le potentiel des puits de carbone au Canada

Commanditaire: Environnement et Changement

climatique Canada

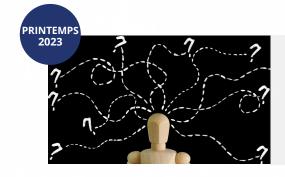
Cocommanditaires: RNCan; SCF; CNRC; AAC; MPO;

SCF; INFC



#### La sécurité publique à l'ère du numérique

Commanditaire : Sécurité publique Canada



Les conséquences socio-économiques de la mésinformation en science et en santé

Commanditaire : Innovation, Sciences et Développement économique Canada



Les occasions de partenariats scientifiques et technologiques internationaux

Commanditaire: Affaires mondiales Canada

## ÉVALUATIONS EN COURS

SUITE



Incitatifs à la commercialisation d'antimicrobiens à valeur élevée

Commanditaire : Agence de la santé publique du Canada



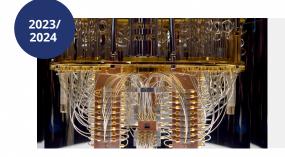
L'utilisation d'organismes à génome modifié dans la lutte antiparasitaire

Commanditaire : Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada



Le futur de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens

Commanditaire : ArcticNet avec un consortium d'organismes scientifiques et de recherche (voir la liste complète)



Technologies quantiques

Commanditaire : Conseil national de recherches Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada



Répercussions socio-économiques de l'échange de données sur la santé au Canada

Commanditaire : Agence de la santé publique du Canada

RAPPORT ANNUEL \_\_\_\_\_ 2021 - 2022

## EN SOUVENIR DE



1958-2022

#### Jeffrey A. Hutchings, MSRC

Le professeur Hutchings a été titulaire de la chaire Izaak Walton Killam Memorial sur les poissons, les pêches et les océans à l'Université Dalhousie. Il a été l'un des directeurs fondateurs de la toute nouvelle Société des sciences aquatiques du Canada, ainsi que cofondateur et ancien président de la Société canadienne d'écologie et d'évolution. En 2015, Il a été élu membre de la Société royale du Canada (SRC). Le professeur Hutchings est devenu membre du comité consultatif scientifique du CAC en 2018. On se souvient de lui pour sa collégialité et ses importantes contributions au comité. Suite.



1941-2022

#### Thomas Lovejoy

M. Lovejoy était un biologiste tropical et un biologiste de conservation renommé. Durant sa carrière, il était titulaire de la chaire de recherche en biodiversité au Centre Heinz pour la science, l'économie et l'environnement, ainsi que conseiller principal auprès du président de la Fondation des Nations unies. Il a aussi occupé des postes à la section américaine du Fonds mondial pour la nature, à la Smithsonian Institution et la Banque mondiale. M. Lovejoy était président de l'un de nos comités d'experts sur les sciences de la biodiversité. Son savoir-faire et son leadership en tant que président ont servi à produire le rapport intitulé *La taxonomie canadienne : explorer la biodiversité, créer des possibilités* (2010). Suite.

## LES ACADÉMIES

Les Académies fondatrices du CAC sont des organisations indépendantes qui représentent les esprits les plus brillants au Canada. Leurs membres et leurs principaux décideurs siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC, et ils représentent une source clé d'adhésion pour les comités d'experts.

#### La Société royale du Canada



La Société royale du Canada (SRC): Fondée en 1882, la SRC comprend les Académies des arts, des lettres et des sciences, ainsi que le premier système national de reconnaissance multidisciplinaire du Canada pour la nouvelle génération de leadership intellectuel canadien: Le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. Sa mission est de reconnaître l'érudition, la recherche et l'excellence artistique, de conseiller les gouvernements et les organisations et de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et auprès d'autres Académies nationales du monde entier. <a href="https://rsc-src.ca/fr">https://rsc-src.ca/fr</a>

#### Académie canadienne du génie



Académie canadienne du génie (ACG): L'ACG est l'institution nationale par laquelle les ingénieurs les plus distingués et les plus expérimentés du Canada fournissent des conseils stratégiques sur des questions d'une importance cruciale pour le Canada. Créée en 1987, l'Académie est une organisation indépendante, autonome et à but non lucratif. Les membres sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations distinguées et de leur service de longue date à la profession d'ingénieur. Les membres de l'Académie se sont engagés à veiller à ce que l'expertise canadienne en génie soit appliquée au profit de tous les Canadiens et Canadiennes. <a href="https://www.cae-acg.ca/fr/">https://www.cae-acg.ca/fr/</a>

#### Académie canadienne des sciences de la santé



Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS): L'ACSS reconnaît l'excellence dans les sciences de la santé en nommant des membres en fonction de leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine des sciences de la santé universitaires au Canada et de leur volonté de servir le public canadien. L'Académie fournit des évaluations opportunes, éclairées et impartiales des problèmes touchant la santé des Canadiens et Canadiennes et recommande des solutions stratégiques et réalisables. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres sur une base annuelle. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration volontaire et un directeur du conseil d'administration. https://cahs-acss.ca/?lang=fr

## Conseil d'administration, Comité consultatif scientifique, Personnel

#### Conseil d'administration

Sioban Nelson (présidente par intérim), Ph. D., inf. aut., MACSS Chantal Guay (vice-présidente), P. Eng., FACG Soheil Asgarpour, Ph. D., FCIM, P. Eng., FACG' Yves Beauchamp, Ph. D., C.M., C.Q., FACG David Dodge, Ph. D., O.C. MSRC" Jawahar (Jay) Kalra, M.D., Ph. D., MACSS Bartha Maria Knoppers, Ph. D., O.C., O.Q., MSRC, MACSS" Cynthia E. Milton, Ph. D. Sue Molloy, Ph. D., P. Eng., FACG' Proton Rahman, M.D., MACSS Donna Strickland, Ph. D., C.C., MSRC, FACG Julia M. Wright, Ph. D., MSRC

## Comité consultatif scientifique

David Castle (président), Ph. D. Eliot A. Phillipson (président), M.D., O.C., MACSS''' Maydianne C. B. Andrade, Ph. D.' Peter Backx, Ph. D., DMV, MSRC' Karen Bakker, Ph. D.''' Stephanie E. Chang, Ph. D.' Neena L. Chappell, Ph. D., C.M., MSRC, MACSS' Jackie Dawson, Ph. D. Jeffrey A. Hutchings, Ph. D., MSRC+ Colleen M. Flood, DSJ, MSRC, MACSS' Digvir S. Jayas. Ph. D., O.C., MSRC, Malcolm King, Ph. D., MACSS Chris MacDonald, Ph. D. Barbara Neis, Ph. D., C.M., MSRC Gilles G. Patry, Ph. D., C.M., O.Ont., FACG" Nicole A. Poirier, Ph. D., FACG Jamie Snook, Ph. D.' David A. Wolfe, Ph. D.'

#### Personnel

Eric M. Meslin, Ph. D., MSRC, MACSS (Président-directeur général)
Amanda Bennett, Ph. D.
Dane Berry, MPP\*\*
Anna Buczek, BScH\*\*
Tom Bursey, MBA, FCPA, FCMA, ICD.D (Vice-président et directeur financier)
Mirna Cande, M.A.\*
Becky Chapman, Ph. D.
Tijs Creutzberg, Ph. D. (Directeur

des évaluations) Madison Downe, M.Sc. Heather Ennis, M.A. (Directrice des communications) Adam Fortais, Ph. D.\* Nyasha Gondora, Ph. D.\*\* Alexei Halpin, Ph. D. Kate Hemstreet, B.A. Andrea Hopkins, M.A. Teresa Iacobelli, Ph. D\*\* Matthew Ivanowich, Ph. D Michael Jewer, Ph. D Anastasia Konina, LLB, LLM, Ph. D\* Suzanne Loney, M.A. Kelly Loverock, M.A. Vasa Lukich, Ph. D. Sandro Marcon, M.A.\* lérôme Marty, Ph. D Heather McGeer, MPC\* Anita Melnyk, Ph. D. Emma Mulholland, M.Sc\*\* Nancy Neil, BGS Atinuke Olajide, Ph. D.\* Ricardo Pelai, M.Sc. Katharine Sedivy-Haley, Ph. D.\*\* Kundai Sibanda, M.Sc. Meagan Siemaszkiewicz, M.A. Agnes Sternadel, M.A. Jean Woo, M.A. Weronika Zych, M.SSc.

#### Échelles de rémunération du personnel

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : cadres supérieurs du CAC - président-directeur général [227 349 \$ à 340 160 \$] ; vice-président et directeur financer [144 202 \$ à 219 089 \$] ; directeur des évaluations et directrice des communications [117 568 \$ à 185 324 \$].

<sup>&#</sup>x27;nommés durant l'année fiscale 2021-22

<sup>&</sup>quot;s'est retiré durant l'année fiscale 2021-22

<sup>&</sup>quot;fin du mandat durant l'année fiscale 2021-22

<sup>\*</sup>joint le CAC durant l'année fiscale 2021-22

<sup>\*\*</sup>quitté le CAC durant l'année fiscale 2021-22

<sup>+</sup>décédé en janvier 2022

## Profil de l'organisme

Le CAC est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a commencé ses activités en 2005.

#### **Financement**

Le CAC a été établi en vertu d'une subvention de 30 millions de dollars accordée par le gouvernement du Canada à compter de 2005. Cette subvention de départ avait pour but de financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Dans le budget fédéral déposé en avril 2015, cet engagement a été renouvelé par le biais d'une dotation additionnelle de 15 millions de dollars sur cinq ans. Dans le budget fédéral de 2018, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars additionnels sur trois ans a été octroyé, débutant en 2020 jusqu'à 2023.

Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement ont été définies dans une entente de financement officielle conclue entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le CAC réalise également des évaluations en dehors du cadre de l'entente qui le lie au gouvernement fédéral. Ces évaluations sont proposées au CAC par des organisations non gouvernementales, des organismes à but non lucratif, le secteur privé ainsi que des autorités provinciales et municipales.

#### Structure et direction

Le CAC est dirigé par un conseil d'administration composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Chaque académie fondatrice nomme deux

administrateurs. Les trois académies membres élisent deux administrateurs issus du grand public. Les quatre autres administrateurs sont mis en nomination par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et sont officiellement élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur les comités suivantes:

- le comité de direction;
- le comité de vérification, des finances, risques et ressources humaines;
- le comité des nominations et de la gestion.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui soustendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés professionels, sous la direction d'un présidentdirecteur général à temps plein. Le personnel offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et au processus d'examen des rapports.

La liste des membres du conseil d'administration, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée sur la page 16.

## Énoncé de politique d'investissement

L'énoncé de politique d'investissement a été officiellement approuvé par le conseil d'administration et peut être consulté sur le site Web du CAC.

#### ÉTATS FINANCIERS : EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2022

Le CAC a retenu les services du cabinet d'expertscomptables d'Ottawa McCay Duff LLP | Comptables professionnels agréés pour vérifier ses états financiers pour l'exercice financier 2021-2022. Les états financiers du CAC pour l'exercice 2021-2022 débutent à la page 19.

#### Ressources humaines

Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique: l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

#### Évaluations

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine.

Le conseil d'administration du CAC, avec l'aide du comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation et la publication des rapports.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports et ne peut proposer de changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par les pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil d'administration que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par un surveillant de l'examen par les pairs qui s'assure que les membres des comités

d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes de chaque rapport du CAC. Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au <a href="https://rapports-cac.ca">https://rapports-cac.ca</a>, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

## États financiers

Le CAC a retenu les services du cabinet **McCay Duff LLP | Chartered Professional Accountants** d'Ottawa pour vérifier ses états financiers pour l'exercice financier 2021-2022.

Les états financiers du CAC pour l'exercice 2021-2022 sont présentés dans les pages suivantes.

### CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022



141 Laurier Ave. West, 6th Floor Ottawa, ON K1P 5J3 1 (613) 236-2367

Fax: 1 (613) 236-5041

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil des académies canadiennes

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil des Académies Canadiennes (le <<Conseil>>), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des variations de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Conseil.



141 Laurier Ave. West, 6th Floor Ottawa, 0N K1P 5J3 1 (613) 236-2367 Fax: 1 (613) 236-5041

2.

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



141 Laurier Ave. West, 6th Floor Ottawa, 0N K1P 5J3 1 (613) 236-2367 Fax: 1 (613) 236-5041

3.

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP,

Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario), 21 juin 2022.

#### **ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

#### **AU 31 MARS 2022**

#### **ACTIF**

	2022	2021
À COURT TERME		
Encaisse (note 4)	488,933 \$	15,120 \$
Comptes à recevoir	415,439	281,266
Frais payés d'avance	50,393	20,556
	954,765	316,942
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE - ENCAISSE (note 4) (note 5)	1,143,849	884,071
IMMOBILISATIONS (note 6)	64,283	92,565
	<u>2,162,897</u> \$	<u>1,293,578</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes à payer et charges à payer (note 7)	208,984 \$	363,351 \$
Apports reportés (note 8)	<u>1,308,816</u>	280,130
	1,517,800	643,481
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ - SOLDE (DÉFICIT)	( 493,752)	( 326,539)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE -		
INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS	-	92,565
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE (note 5)	<u>1,143,849</u>	<u>884,071</u>
	650,097	650,097
	<u>2,167,897</u> \$	<u>1,293,578</u> \$
Engagements (note 9) Impact de la COVID-19 (note 12)		
Apprové au nom du conseil d'administration		
directeur		directeur

# **ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET**

## **AU 31 MARS 2022**

		Affectation d'origine interne	igine interne		
	NON AFFECTÉ	INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS	FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE	2022 TOTAL	2021 TOTAL
SOLDE (DÉFICITI) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	\$(682'928)	92,565 \$	884,071 \$	\$ 20,039	\$ 260,059
Produits nets pour l'exercice	ı	ı	ı	ı	ı
ransfert a l'affectation d'origine interne – Fonds de rémunération différée (note 5)	( 259,778)	ı	259,778	ı	1
Industrial dans les Immobilisations (note 13)	92,565	( 92,565)	1	1	1
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN DE L'EXERCICE	(	\$ -	<u>1,143,849</u> \$	\$ 260,059	$$\frac{260,059}{}$ \$\frac{1}{2}

#### **ÉTAT DES RÉSULTATS**

#### **AU 31 MARS 2022**

	2022	2021
PRODUITS		
Revenus de subventions	3,404,542 \$	3,099,856 \$
Revenus provenant d'autres sources	719,441	554,210
Revenus du programme de recherche	135,471	263,031
Revenu de placement	5,273	6,530
Parrainage		<u>49,500</u>
	4,264,727	3,973,127
CHARGES		
Amortissement	43,587	40,662
Consultants d'évaluation	45,345	14,813
Opérations centrales	237,391	261,384
Gouvernance	23,942	1,739
Réunions des panélistes	47,910	77,795
Publications	253,387	193,239
Charges locatives	195,846	316,290
Salaires et avantages sociaux (note 10)	<u>3,417,319</u>	<u>3,067,205</u>
	4,264,727 \$	3,973,127 \$
PRODUITS NETS POUR L'EXERCICE	<u> </u>	\$

#### **ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

#### **AU 31 MARS 2022**

	2022	2021
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉ POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Élément sans effet sur la trésorerie		
amortissement	43,587 \$	40,662 \$
amortissement	43,387 \$	40,662 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	( 124,797)	246,814
- frais payés d'avance	( 10,963)	59,645
- comptes à payer et charges à payer	( 157,616)	110,382
- apports reportés	998,686	280,130
	748,897	737,633
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>( 15,306</u> ) <u>(</u>	76,141)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	733,591	661,492
Situation de la trésorerie - début de l'exercice	<u>899,191</u>	<u>237,699</u>
	4 600 700 6	000 101 6
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	<u>1,632,782</u> \$ _	<u>899,191</u> \$
SITUATION DE LA TRÉSORERIE	1 1 1 2 0 1 0 4	004.074.6
Fonds de rémunération différée - encasisse	1,143,849 \$	884,071 \$
Encaisse	488,933	<u> 15,120</u>
	1,632,782 \$	899 <u>,191</u> \$
	1,032,762 \$	<u>033,131</u> \$

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

#### **AU 31 MARS 2022**

#### 1. ORGANISATION

Le Conseil des académies canadiennes (le <<Conseil>>) est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005. En tant qu'organisme à but non lucrative, le Conseil est exempté d'impôts sur le revenue.

L'objectif principal du Conseil est de fournir une source d'évaluations d'experts crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes sur la science qui sont pertinentes aux questions d'intérêt public, et de donner une voix aux Canadiens au nom des sciences sur les plans national et international.

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été prepares conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables du Conseil sont les suivantes:

#### (a) Constatation des produits

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions prennent principalement la forme de subventions et de revenus de programmes de recherche. Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de parrainage sont comptabilisés comme à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assure.

#### (b) Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil se composent du encaisse, comptes à recevoir, fonds de remuneration différée – encaisse, et comptes à payer et charges à payer.

#### Évaluation

Les instruments financiers du Conseil sont evalués ultérieurement au coût après amortissement.

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

#### **AU 31 MARS 2022**

#### 2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (Suite)

#### b) Instruments financiers (Suite)

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

#### (c) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypotheses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats au cours de l'exercice ils deviennent connus.

#### (d) Immobilisations et amortisement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé comme suit:

Ordinateurs et logiciel	45%	Amortissement décroissant
Meubles et accessoires	30%	Amortissement décroissant

Les immobilisations sont évaluées au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices de perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur ou de tout recouvrement ultérieur est comptabilisé aux résultats. Une dépréciation précédemment reconnue peut être inversée dans la mesure de l'amélioration.

#### (e) Services de bénévole

Le Counseil reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

#### **AU 31 MARS 2022**

#### 3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES

La direction est d'avis que le Couseil n'est pas sujet à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêts, de liquidité, de change ou de marché résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions aux risques par rapport à l'exercice précédent.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que les clients/bailleurs de fonds n'honorent pas leurs obligations. Le Conseil est exposé au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La majorité des comptes recevoir du Conseil proviennent de sources gouvernementales et le Conseil veille à ce qu'ils répondent à tous les critères d'admissibilité. Il n'y a eu aucun changement à cette exposition au risque par rapport à l'exercice qu'encaisse.

#### 4. ENCAISSE

La somme des soldes des différents comptes bancaires pour l'exercice est de 1 632 782 \$ (2021 – 899 191 \$). Un montant de 1 143 849 \$ (2021 - 884 071 \$) est affecté au fonds de rémunération différée et le montant résiduel net est présenté en tant que encaisse.

#### 5. ACTIFS NETS AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE – FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE

Un solde d'actif net affecté à l'interne appelé Fonds de rémunération différée (FRC) a été établi pour mettre de côté des fonds pour les futures indemnités de départ d'un montant de 1 143 849 \$ (2021 - 884 071 \$). La direction du Conseil continue de gérer les risques de cette situation en travaillant en étroite collaboration avec le Comité d'audit, des finances, des risques et des ressources humaines (AFR-HRC) pour suivre les indemnités de départ potentielles supplémentaires dans le but d'augmenter le fonds périodiquement. Au 31 mars 2022, le total des indemnités de départ potentielles s'élevait à 1 376 974 \$ (2021 - 1 275 328 \$). Le 12 mars 2020, le conseil d'administration a approuvé un transfert d'actif net du FRC au fonds non affecté pour compenser le déficit opérationnel, pouvant attendaire 500 000 \$ dont 409 778 \$ a été comptabilisé à titre de transfert au 31 mars 2020. L'intention de l'AFR-HRC et du Conseil est de reconstituer le FRC affecté à l'interne et, par conséquent, au cours des exercices 2021 et 2022, des transferts de 150 000 \$ et de 259 778 \$, respectivement, ont été alloués de l'actif net non affecté au FRC affecté à l'interne. Dans la mesure où il existe un déficit dans l'actif net non affecté, le solde de l'actif net du FRC affecté à l'interne n'est pas entièrement disponible.

#### CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS AU 31 MARS 2022

#### 6. IMMOBILISATIONS

	2022			2021
	Coût	mortissement cumulé	Net	Net
Ordinateurs et logiciel Meubles et accessoires	737,749 \$ <u>400,986</u>	680,516 \$ 393,936	57,233 \$ 7,050	82,493 \$ 10,072
	<u>1,138,735</u> \$	<u>1,074,452</u> \$	64,283 \$	<u>92,565</u> \$

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2021 s'élevaient à 1 123 429 \$ et 1 030 864 \$, respectivement.

#### 7. COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER

Inclus dans les comptes à payer et charges à payer sont des sommes à remettre à l'État au montant de 8 195 \$ (2021 - 130 268 \$), qui comprends des montants à payer liés au retenue sur la paie.

#### 8. APPORTS REPORTÉS

Les apport reportés représentent des ressources affectés pour le financement d'un programme à être présenté dans des périodes futures.

	Solde - début de l'exercice	Montants reçus	Montants constates à titre de produits	Solde – fin de l'exercice
Projet du ministère de l'Industrie #511891 Projet du Conseil national de	200,130 \$	4,075,000 \$	3,404,542 \$	870,588 \$
recherches Canada	80,000	-	-	80,000
Projet du ArcticNet	<del>-</del>	358,228	<del>-</del>	358,228
	<u>280,130</u> \$	<u>4,433,228</u> \$	<u>3,404,542</u> \$	<u>1,308,816</u> \$

L'entente sur le projet numéro 511891 d'Industrie Canada indique que le Conseil recevra 10 500 000 \$ en financement de base sur une période de trois ans se terminant le 31 mars 2023 (voir la note 11 (Dépendance économique). Au 31 mars 2022, le Conseil avait reçu 7 374 986 \$ (4 075 000 \$ en 2022 et 3 299 986 \$ en 2021), dont 6 504 398 \$ (3 404 542 \$ en 2022 et 3 099 856 \$ en 2021) a été comptabilisés en fonction des charges admissibles engagées au cours de la période de financement. Le solde restant de 870 588 \$ a été reporté et sera utilisé au cours de la période de financement restante se terminant le 31 mars 2023, conformément aux modalités de l'entente de financement.

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIÈRS

#### **AU 31 MARS 2022**

#### 9. ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu un bail de trois ans à compter du 1er avril 2020, ainsi que des contrats d'équipement de bureau. Le versement annuel au cours de l'excercice suivant est comme suit:

31 mars 2023 - 88 238 \$

#### 10. RÉGIME DE RETRAITE

Le Conseil participe à un régime de retraite interentreprises, en tant que participant au HOOPP (Healthcare of Ontario Pension Plan), qui est un important régime de retraite pour les travailleurs de la santé de l'Ontario. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui est comptabilisé à titre de régime à cotisations déterminées. Au 31 décembre 2021, le régime affichait un excédent de 28 512 000 \$. Le Conseil comptabilise comme une charge sa contribution pour les services courants au cours d'une année donnée. Les contributions versées au cours de l'exercice se sont élevés à 194 242 \$ (177 024 \$ en 2021) et sont indiquées dans l'état des résultats sous la rubrique salaires et avantages sociaux.

#### 11. DÉPENDANCE ECONOMIQUE

En mars 2006, le Conseil a reçu une subvention de 30 000 000 \$. La subvention était destinée à appuyer les opérations de base du Conseil pendant 10 ans. Les fonds restants au sein du Conseil peuvent être utilisés à la discrétion du Conseil. Le Conseil a reçu un montant supplémentaire de 15 000 000 \$ sur 5 ans à compter de l'exercice 2016 avec des mandats sur son utilisation tel que prescrit par l'entente de financement. Le Conseil a reçu un montant suplémentaire de 9 000 000 \$ sur 3 ans, modifié à 10 500 000 \$ le 17 septembre 2021, à compter de l'exercice 2021 avec des mandats sur son utilisation tel que prescrit par l'entente de financement.

#### 12. IMPACT DE LA COVID-19

L'impact de la COVID-19 sur le public depuis son épidémie à la mi-mars 2020 a été considérable. En réponse aux problèmes de santé persistants, le Conseil s'est conformée aux directives gouvernementales en ce qui concerne les états d'urgence, les mesures de distanciation sociale et les fermetures obligatoires. Le gouvernement canadien a continué de mettre en œuvre des politiques d'assouplissement financier pour atténuer l'impact financier sur l'économie dans laquelle fonctionne le Conseil, mais son efficacité reste à déterminer. L'impact financier sur le Conseil de la COVID-19 est inconnu car l'impact potentiel sur les exploitations futures ne peut être déterminé. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers concernant l'impact potentiel d'événements futurs surle Conseil en raison de la COVID-19.

#### 13. TRANSFERT INTERFONDS

Conformément aux normes actuelles de présentation des états financiers, les montants liés aux immobilisations ont été réaffectés à l'actif nets non affecté.



Conseil des académies canadiennes 180, rue Elgin, bureau 1401 Ottawa (Ontario) K2P 2K3 Tél: 613-567-5000